

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
06/07/17	10/07/17	F09317 P0227

**1. Intitulé du projet**

QUARTIER DU RANQUET A ISTRES (13)  
CONFORTEMENT DES BERGES DE L'ETANG DE BERRE

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

**2.2 Personne morale**  
Dénomination ou raison sociale : EPAD OUEST PROVENCE pour le compte de METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE  
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : MONSIEUR STEPHANE ALLORGE - DIRECTEUR  
RCS / SIRET : |4|4|1| |4|9|8| |3|2|6| |0|0|0|1|2|      Forme juridique : EPIC

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
11 - Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière.	« a) ouvrages et aménagements côtiers destinés à combattre l'érosion et travaux maritimes susceptibles de modifier la côte par la construction notamment de digues, de môles, de jetées, d'enrochements, d'ouvrages de défense contre la mer et d'aménagements côtiers constituant un système d'endiguement. »

**4. Caractéristiques générales du projet**

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**  
Dans le cadre des aménagements prévus au dossier de réalisation de la ZAC, mise en œuvre de confortements de berges au droit de 2 groupes d'habitations menacées par l'érosion du rivage (secteurs dits Sud A et Nord B).

Les travaux envisagés et retenus consistent en :

- Zone Nord B : protection par longrine en béton armé, ancrée et partiellement immergée sur un linéaire de 100mètres. Hauteur calée à la cote +1m, avec largeur de tête de 0.5m. Longrine fondée par 2 lignes de boulons d'ancrage à au moins 1m sous le niveau du TN. Des remblais ponctuels sont prévus afin d'éviter la création de point bas et l'accumulation d'eau.
- Zone Sud A : sur un linéaire de 80mètres, confortement par enrochements à la cote +3m, et largeur en tête de 3m. Le talus côté étang présentera une pente de 3H/2V. Les enrochements seront fondés à 1m sous le niveau du TN et de catégorie HB1000/3000. Traitement de la microfalaise par déroctage, suppression des arbres (pins) instables, ....

Les seules démolitions prévues sont celles de petits murets existants, privatisant l'espace public sans autorisation, et empiétant sur les espaces à conforter.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'anse du Ranquet est caractérisée par la présence de constructions initialement précaires et sans confort, appelées «cabanons».

La ZAC du Ranquet créée par arrêté préfectoral le 27/11/1985, couvre ce secteur et a pour objectif d'améliorer les conditions d'occupation du sol, tout en faisant face aux risques. Or le littoral de ce quartier est fortement érodé par les eaux de l'étang et présente des problèmes de sécurité liés aux constructions en bordure du plan d'eau. Ainsi, le Programme des Equipements Publics de la ZAC prévoit-il des travaux d'intérêt collectif, dont le confortement des berges de l'étang.

Ainsi, à l'initiative de la collectivité, des échanges avec les Services Maritimes des Bouches du Rhône ont permis d'identifier deux secteurs à protéger et les process techniques à mettre en œuvre pour lutter contre l'érosion marine.

Ainsi, les travaux envisagés doivent permettre :

- Zone Nord B : Maintien du trait de côte et suppression de l'affouillement des murs au droit des habitations existantes.
- Zone Sud A : Maintien du trait de côte et suppression de l'affouillement des falaises au droit des parcelles construites et occupées.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les accès aux deux sites se feront par le chemin de la digue, puis création de pistes en berge.

- Zone Nord B : piste à créer sur les enrochements existants, avec abattage d'arbres.
- Zone Sud A : accès depuis le parking, puis via une piste à créer en bord d'étang.

Les engins de chantier seront adaptés à une circulation interne au quartier, dans des rues étroites et sinueuses depuis la RD5. L'accès terrestre présente l'avantage de pouvoir être conservé pour les opérations de maintenance.

Une variante avec accès par barge est envisageable. Dans ce cas, une piste sera créée pour acheminer les matériaux jusqu'à la plage (tirant d'eau d'une barge chargée de l'ordre de 1.5 m, ce qui correspond à une distance de la plage de l'ordre de 30 m.)

Sur les deux zones, la mise en œuvre des enrochements de 1 m sous le niveau du TN nécessitera de travailler par plots et de refermer les fouilles tous les soirs.

Les travaux s'effectueront impérativement en dehors de la période estivale et sont programmés sur un chantier de 6 mois maximum.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les opérations de maintenance prévisibles sont les suivantes :

- Visites régulières consistant au contrôle visuel global - Fréquence annuelle.
- Inspection détaillée des ouvrages par un bureau d'étude spécialiste - Fréquence ~ 3 ans

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

- Approbation du Dossier de Création de la ZAC (11/1985)
- Approbation du Dossier de Réalisation de la ZAC (11/1987)

A venir :

- Dossier d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau / Code de l'Environnement,
- Référé préventif sur les deux secteurs,
- Dossier de concession d'endiguage.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Zone Nord B : longrine sur un linéaire de 100 mètres, largeur de tête de 0,5 mètres, largeur maximum de l'ouvrage de 3 mètres, ancrages entre 2 et 3 mètres de fond. Confère dossier PRO : pages 10 à 20	mètres
- Zone Sud A : enrochements discontinu sur un linéaire de 80 mètres, largeur en tête de 3 mètres maximum. Confère dossier PRO : pages 21 à 29	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

13800 ISTRES - ZAC du Ranquet

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Zone Nord B : chemin de la plage

Point de départ :

Long. 0 5 ° 0 0 ' 0 0 " 848 Lat. 4 3 ° 2 8 ' 4 0 " 773

Zone Sud A : place du tunnel

Point d'arrivée :

Long. 0 5 ° 0 0 ' 0 3 " 6.10 Lat. 4 5 ° 2 8 ' 2 4 " 966

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En limite immédiate de la ZNIEFF type 2 dite de « l'Étang de Berre ».
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Istres Commune riveraine d'un étang salé, l'Étang de Berre.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune d'Istres couverte pour partie par un Plan d'Exposition au Bruit (PEB) - ZAC du Ranquet hors périmètre PEB
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En limite immédiate d'une zone sensible à l'eutrophisation (étang de Berre et son bassin versant)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune d'Istres possède un secteur sous PPRNT approuvé - ZAC du Ranquet hors périmètre du PPRNT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZPS Crau centrale à 3km ; ZPS Salin de Rassuen 1,8km ; ZPS Etang de Citis à 800m.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monuments inscrits « Bailli de Suffren » à 2,6 km ; Eglise Notre-Dame de Beauvoir et Porte d'Arles à 4,2km ; Chapelle Saint Sulpice à 4,6km

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Abattage de quelques arbres (pins) menaçants et/ou situés sur les emprises à conforter (secteur Sud A uniquement)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ouvrages pour partie immergés sur le Domaine Public Maritime Ouest Etang de Berre, sur 80 et 100ml - 3 m de large maximum.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Destiné à lutter contre l'érosion marine.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ouvrages seront visibles à plusieurs dizaines de mètres depuis l'étang de Berre. L'intégration au paysage est recherchée (blocs rocheux en secteur Sud A / immersion pour partie de la longrine en secteur Nord B, limitation de sa surface en tête).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Sans Objet.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <u>DOSSIER PRO</u>	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>